

Français-es et étranger-es, ensemble contre la précarité, pour le respect et l'égalité des droits

En 2006, nous fondions le Collectif « Uni(e)s contre l'immigration jetable » (UCIJ) pour nous opposer au projet de loi modifiant le Code de l'entrée, du séjour et du droit d'asile (CESEDA). Nous condamnons la logique politique qui lie le droit au séjour aux seuls besoins de l'économie, limite l'accès aux droits des personnes étrangères et les stigmatise pour tenter de les opposer au reste de la population.

Aujourd'hui la situation des étrangers ne s'est pas améliorée.

L'action des collectifs de sans-papiers, les mobilisations citoyennes autour du Réseau Education Sans Frontières (RESF), l'engagement de syndicats (notamment de la CGT, Solidaires, FSU, CFTD, UNSA d'octobre 2009 à juin 2010) aux côtés des travailleurs-euses sans papiers en grève, le soutien d'associations, ont permis d'empêcher des expulsions et d'arracher des critères de régularisations. Mais le droit d'asile reste bafoué, les expulsions continuent et trop de sans papiers restent soumis à une terrible précarité, victimes d'un système qui encourage leur surexploitation au travail, les pénalise sur tous les plans : santé, insertion sociale et professionnelle ou de la vie familiale... Et ceux qui sont régularisés le sont trop souvent avec des titres précaires.

Ce qui était inacceptable sous la présidence de N. Sarkozy ne l'est pas moins sous la présidence de F. Hollande.

Fidèles à notre engagement de 2006, nous refusons toute politique d'immigration qui repose sur une logique répressive et xénophobe, nous condamnons les déclarations sur la démographie des populations africaines ou sur la prétendue incapacité de la majorité des Roms à s'intégrer, nous dénonçons la persécution des Roms ainsi que toute discrimination ou stigmatisation en lien avec l'origine ou la religion.

Nos organisations réclament la ratification par la France de la Convention internationale pour les droits des travailleurs migrants et de leurs famille et plus généralement le respect des droits fondamentaux pour tous les migrant-e-s et demandeurs-euses d'asile.

Elles considèrent qu'au delà des premiers acquis des mobilisations, il est urgent de changer la loi pour notamment gagner :

- la régularisation des migrants-es privés de titre de séjour, afin qu'ils puissent bénéficier de conditions de vie et de travail à égalité de droits et de traitement.**
- la délivrance d'un titre de séjour unique pluriannuel, attribué dès la première demande, sans mention des motifs d'accès au séjour, remplaçant le titre temporaire d'un an et ouvrant droit à une carte de résident dès le premier renouvellement.**

Elles appellent les citoyens-nes à s'engager à leurs côtés pour que ces objectifs soient atteints.

Pour signer envoyez un message à ucij.appel.2014@orange.fr